41e Année - N° 3114. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 29 Juin 1929

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

Ah ! les braves Gens !

Vous croyez peut-être qu'il s'agit là de l'exclamation que laissa échapper, si l'on en croit l'histoire (cette éternelle trompeuse) le roi de Prusse en voyant les cavaliers de Reisehoffen se précipiter vers la mort et venir se briser contre les phalanges germaniques ? Non pas ! c'est le cri d'admiration que l'on ne peut retenir lorsque l'âme sereine on examine la conduite des « sympathisants » dans les luttes électorales.

Au fait, vous ne savez peut-être pas ce que c'est que les « sympathisants ». Voici : ce sont des gens qui sont d'un Parti, sans en être, tout en appartenant au dit Parti.

C'est à la vérité une création d'ordre général du Parti communiste. On en trouve dans le Nord dans la banlieue parisienne surtout, la « Ceinture Rouge » qui entoure la Capitale. Ils apportent au Parti leur appui moral et pécuniaire et s'ils n'en partagent pas entièrement tous les dogmes, ils reçoivent des dirigeants les suggestions, les directives même qui déterminent leur attitude dans les élections. Aussi nous avons démontré dans nos précédents articles par quelques exemples pris au hasard dans la région Parisienne là où le parti communiste est vraiment sérieux, qu'entre le premier et le deuxième tour de scrutin leur action s'est manifestée de façon vigoureuse pour le plus grand profit du communisme. En effet dans toutes les circonscriptions où les candidats communistes avaient maintenu leur candidature ils ont considérablement augmenté leur nombre des suffrages au deuxième tour.

A Sisteron où chacun le sait le Parti du marteau et de la faucille n'est composé que de communistes de deuxième cuvée, nous avons aussi les « sympathisants. » Ils constituent chez nous les troupes que l'on dirige sur un point dangereux et compromettant sur lesquels on ne voudrait point engager ses propres soldats. Ainsi il serait difficile au " rayon " ou à la " cellule " d'inviter ses membres à accorder leur bulletin de vote à des hommes qui, manifestement et au su de tous, avaient toute la confiance des grandes Sociétés intéressées au premier chef à leur succès électoral. On ne peut décemment pas en effet, se trouver du même côté de la barricade que les grandes Sociétés industrielles qui personnifient le capitalisme puisque l'on réclame la suppression du Capital. Alors, on fait " donner " les sympathisants qui constituent en l'espèce la " garde ".

« La Garde » espoir suprême et suprême Pensée ».

Et alors quand le lendemain grâce aux efforts conjugués des " sympathisants " et des représentants des grandes Sociétés, le Capitalisme sort vainqueur de la lutte, le chef de la Cellule peut répondre aux communistes sincères stupéfaits d'un pareil résultat : « C'est pas nous les coupables, c'est les sympathisants. »

Ah ! les braves gens, je le répète, que ces sympathisants qui acceptent une telle responsabilité, à la place des autres.

Mais la réponse un peu simpliste du chef de la Cellule ne satisfait pas tout le monde ; les vrais marxistes ne sauraient s'en contenter et le Parti communiste Sisteronnais s'en apercevra bientôt. Le véritable vaincu de la journée du 12 Mai à Sisteron c'est le Communisme. Tant pis pour les mauvais bergers qui ont causé sa perte ! Ils le paieront sans doute bientôt.

Quant à ceux qui ont bénéficié de l'alliance momentanée des représentants de la Finance et de la grande Industrie avec ceux qui veulent la disparition du Capital, ils sont d'ores et déjà discrédités... Ils ne jouissent plus d'aucune autorité aux yeux de la population. Leur action est dès maintenant voué à la stérilité.

EMILE GALICI
Conseiller municipal de Sisteron.
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES-ALPES.

RUBRIQUE DU COMBATTANT

Pensons à nos vieux jours

Peu d'anciens combattants connaissent les avantages qui leur sont réservés par les lois du 4 août 1923 et 30 Décembre 1928, lesquelles leur permettent de se constituer une retraite pouvant atteindre **6000** *francs avec minimum de 10 ans de versement et jouissance à partir de 50 ans d'âge.*

A cette fin l'Etat accorde, en vertu de la loi du 4 août 1923 complétée par la loi des Finances de Décembre 1928, une subvention de 25 o/o qui peut atteindre 60 o/o des versements. La durée de ces versements que vous devrez effectuer est fixé au minimum de 10 années avec entrée en jouissance de la pension à partir de 50 ans. Pour les Anciens Combattants, Ascendants et Veuves de guerre ayant atteints ou dépassés la cinquantaine, la loi des Finances augmente pour eux la subvention et diminue la durée minimum de versement.

Ces dispositions qui favorisent d'une manière tangible et à juste raison les Anciens Combattants quinquagénaires, sont rétroactivement applicables à ceux qui feraient déjà partie d'une Mutuelle Retraite.

Des exemples :

Un camarade de 40 ans peut obtenir sa retraite à 50 ans après avoir cotisé pendant 10 ans, l'Etat majorant annuellement ses cotisations de 25 o/o. Un camarade de 54 ans peut obtenir sa pension après avoir cotisé 7 ans, l'Etat majorant annuellement sa cotisation de 40 o/o. A 60 ans la durée des versements est de 4 ans et la subvention de l'Etat de 60 o/o.

Dans le premier cas un versement de 100 francs égale 125 fr. : dans le deuxième cas un versement de 100 francs égale 140 francs ; dans le troisième cas un versement de 100 francs égale 160 fr.

Il y a, comme vous le voyez, un avantage énorme pour vous et les vôtres, à faire partie de notre MUTUELLE RETRAITE. Il est un fait certain que ceux qui se seront constitué une rente seront très heureux de pouvoir grâce à elle, augmenter leur bien-être au moment où ils en auront le plus besoin.

Vous, mes chers camarades qui n'avaient pas encore adhéré, n'attendaient pas plus longtemps, ne vous ménagez pas des regrets dans un avenir peu éloigné, vous ne pourriez plus y remédier.

Dès à présent La Mutuelle Retraite *des Anciens Combattants et victimes de la guerre de l'Union Fédérale du département des Basses-Alpes est constituée. Un bureau provisoire a été nommé pour remplir les formalités légales de constitution et recevoir les adhésions.*

Peuvent faire partie de la MUTUELLE RETRAITE : les anciens combattants de la guerre 1914-1918 et les victimes de la guerre, veuves, orphelins et ascendants.

Les pièces à fournir pour l'adhésion sont les suivantes ; pour l'ancien combattant le carte de Combattant dont copie en sera prise par la Caisse Départementale. Pour les Veuves, orphelins et Ascendants un bulletin de décès sur papier libre portant mention Mort pour la France.

Des renseignements complémentaires seront donnés ultérieurement.

Le Président : COLOMB.

Les Elections Municipales DE SISTERON

Nous avons dit dans notre dernier numéro qu'à la suite de l'examen des protestations qui ont été formulées par M. Turcan Joseph d'une part et MM. Galici, Bertin et Dr Robert d'autre part, tous conseillers municipaux, le Conseil de préfecture interdépartemental de Marseille, avait mis en délibéré le jugement de cette affaire. Il vient de se prononcer : les journaux de Marseille ont annoncé mercredi dernier que le Conseil de préfecture avait dans son prononcé rejetté purement et simplement les protestations. En conséquence il n'y aura pas de nouvelles élections, sauf cependant recours au Conseil d'Etat contre la décision des juges de Marseille, si cette haute juridiction adoptait une autre manière de voir.

TOUJOURS pour SISTERON

Chaque dimanche matin, m'arrivent les journaux de chez nous, je m'empresse de commencer avec eux mon labeur dominical et de communier ainsi avec nos alpes.

Vous ne connaissez pas les navrances et les joies de l'exil ! braves compatriotes fidèles à la terre. Tant mieux pour vous ; dans l'éblouissement de notre azur limpide et sous le délicieux écrasement des cimes plaignez les expatriés parisiens, condamnés à la double galère d'une existence, trépidante sous un ciel obstinément en grisaille.

A cela vous répondrez qu'il ne fallait pas partir. Tout à l'aise, mes amis comptez-vous pour rien la fatalité, la destinée, la vocation ? Savez-vous pourquoi le sort nous marqua du signe des intellectuels, obligés par l'horrible centralisation à subir l'enfer, pavé de gloire, d'illusions et de durs efforts qui s'appelle Paris !

Cela ne nous empêche pas d'aimer beaucoup la terre natale et de la servir d'autant plus fermement, qu'elle grandit au loin en idole de beauté, sur le piedestal de nos plus chers souvenirs.

Je viens donc de lire dans *Sisteron-Journal*, que l'on continuerait les fêtes cet été. L'ami Lieutier m'écrit même que mon appel a été entendu.

Comme il n'est pas en mes mœurs de dépouiller autrui et de me piquer des plumes dont je n'ai nul besoin pour mon modeste vol ici-bas, je tiens à mettre au point.

C'est à Marcel Provence que l'on doit ce renouveau méridional de Sisteron à Nice. Son extraordinaire activité ne connait aucun répit. Il a glorifié notre région, ces temps, à Riez-la Romaine et fait un bel hommage, très mérité, au grand, au bon peintre Pierre Girieud, enfant de l'antique cité.

Tous les cinémas de France et de nombreux par le monde ont fait applaudir la farandole, et comme le disait l'immortel Théodore Aubanel « toute l'âme de la petite patrie chan- « tait avec le bourdonnement profond, « ému, saisissant des tambourins »

A propos d'Aubanel, dont nous célébrons le centenaire, saviez-vous qu'il est gavot d'origine ; qu'au XVIIIe siècle ses aïeux partirent d'Aspres sur-Buech, en Avignon, que des siens vécurent et sont encore à Valensole ? Nous en reparlerons.

Je dois, une fois de plus, rappeler l'œuvre immense, généreuse de Marcel Provence, cela parce que certain ont tendance à l'oublier et d'autres, les malheureux, à la critiquer même.

Quand les jaloux et les impuissants entrent en ligne, par derrière car ils ne sont jamais héros d'attaque face-à-face, c'est signe indiscutable d'excellence d'une réalisation.

« On ne jette des pierres, dit un proverbe arabe, qu'aux arbres chargés de fruits d'or. »

Marcel Provence agit, se demène, risque et affirme ; il a la foi, le cran, il sait nécessaire la reprise de notre sens du terroir, du culte des traditions Il ne veut pas que la poésie de nos montagnes s'encanaille des faux progrés, que nous renions le meilleur du

© VILLE DE SISTERON

legs du passé, que nous perdions notre légendaire gaieté, moins encore cette fierté, cette indépendance qui est la chanson de gestes de nos pères.

Mais il y aura toujours des aveugles volontaires blasphémant le soleil, et des sourds obstinés pour se refuser à entendre.

Donc, si les journées agréables et profitables reprennent à Sisteron vous les devez à Marcel Provence. Je ne connais que la justice et la vérité.

Est-ce à dire que son programme répond au mien ? Il en esquisse le commencement. Je me réjouis certes que des acteurs de renom viennent vous régaler d'*Andromaque* et de *La Nuit d'Octobre*, le mois prochain. Ce sera très imposant spectacle et il convient que de trente lieues à la ronde on s'y rende, que l'on soit obligé de répéter dix fois cette manifestation.

Toutefois il y a là louable décentralisation, transfert sur les bords de la Durance de ce qui restait absurdement fixé sur ceux de la Seine. Je désirerais quelque chose de plus notre, de plus local, de plus typique et qui soit régionaliste ; quelque chose de très nettement provençal, sans dommage pour le classique, indispensable à notre éducation.

Ainsi, pour demeurer dans l'actualité pourquoi ne pas faire suivre *Andromaque* du *Pan dou Pecat*, ce chef d'œuvre d'Aubanel et compléter le tout d'une œuvrette d'un Sisteronnais ou d'un félibre de la contrée ?

Aucun inconvénient à reprendre notre farandole, à remettre à l'honneur nos costumes modernisés ; il serait sot de songer à parer nos jouvencelles à la façon de leurs aïeules ; mais il existe une mode de chignons capable de satisfaire aux goûts du jour.

Oui, maintenez les heures exquises au théâtre de la Citadelle et qu'elles soient prétexte à liesse générale, que tout Sisteron s'étourdisse gentiment en de dignes et riantes fêtes à chaque retour de l'été ; que tous les Sisteronnais confondus dans le même culte célèbrent notre admirable pays.

EMILE ROUX-PARASSAC.

Paris, Juin 1929.

A LA CITADELLE

Pour l'Union

Un énorme effort est fait pour la réussite de la représentation classique du 14 Juillet à la Citadelle. M. Antoine Balpétré, de l'Odéon, a recruté une admirable troupe à la Comédie Française et à l'Odéon. Il y aura une belle figuration et de la bonne musique. Il serait désastreux qu'un manque d'union locale vint compromettre un succès qui est nécessaire et qui sera utile au rayonnement matériel et moral de notre chère ville. A Orange, à Arles le succès de Plein-air est venu de l'union féconde de tous sur le terrain de l'art. Gardons nos positions politiques et sociales. Mais sachons nous unir pour une occasion exceptionnelle comme il est fait partout ailleurs en pareil cas. Que jusqu'au 15 Juillet, LA TREVE D'ANDROMAQUE désarme un instant les partis et les cœurs. Il en va du succès et aussi de notre dignité. A ce prix le succès sera considérable.

S...

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Musique.

Messieurs les musiciens des Touristes des Alpes sont priés d'assister en grand nombre à la répétition de mardi prochain pour prendre connaissance de diverses questions et donner leur avis.

Aux retardataires.

Les membres actifs, de l'amicale des Mutilés et Eprouvés de la guerre de l'arrondissement de Sisteron, n'ayant pas encore effectué le payement annuel de leur cotisation, sont invités a en adresser le montant à M. Brouchon, trésorier, avant le 15 juillet, date à laquelle les recouvrements en seront fait par la poste, et la cotisation majorée de deux francs pour frais d'encaissement.

Le président : Colomb.

Touristes des Alpes.

Avant d'assister aux fêtes de Château-Arnoux, notre musique a donné samedi soir à la rue Saunerie son concert mensuel qui provoqua des applaudissements à plusieurs reprises. Tout aurait été parfait si ce n'était le bruit que faisaient le charroi et les enfants à qui les parents n'avaient pas assez recommandé le silence.

Le lendemain dimanche à 14 h. 30 notre vaillante société au nombre de 43 exécutants se rendait à Château-Arnoux qui célébrait sa fête patronale et où l'attendait une réception plus que chaleureuse.

Reçue à son arrivée par une délégation municipale ayant à sa tête MM. Ricaud et Aicard adjoints à laquelle s'était joint M. B. Paret, président du Comité des fêtes, la musique défila aux sons d'un vigoureux allègro pour aller, dans une délicate attention, rendre hommage aux victimes de la guerre, en jouant l'hymne national devant le monument aux morts.

Offrant ensuite des raffraichissements aux musiciens le président du Comité des fêtes, en l'absence de M. Maurel, distingué maire de la commune, retenu au lit par une légère indisposition, souhaite, en termes choisis, la bienvenue aux Touristes des Alpes et rappelle aux jeunes musiciens, qu'en des temps reculés, les Touristes vinrent en uniforme dans cette commune y apporter l'éclat de tout leur talent ; alliant tour à tour l'art poétique à l'art musical l'orateur ne trouva que des choses aimables à dire aux Touristes des Alpes. En une courte improvisation, M. Lieutier, président de la musique, au nom de cette dernière remercia M. B. Paret de ses souhaits de bienvenue et le félicite d'avoir bien voulu évoquer la mémoire de ceux qui ne sont plus, mais, dit-il, en vous présentant cette nouvelle phalange, M. le Président, je vous présente les dignes successeurs de ceux dont vous évoquez si bien le souvenir... On boit ensuite au rétablissement de M. le Maire de Château-Arnoux, à la Commune et à la fête tandisque des applaudissements éclatent de tous cotés. Les grands concerts qui suivaient furent magistralement exécutés à la satisfaction générale puisque des salves d'applaudissements retentirent parmi la grande foule des spectateurs. Le soir, les bals furent le lieux de rendez-vous de nos musiciens qui rivalisèrent d'ardeur dans ce temple de terpsichore au grand air. Félicitons les Touristes des Alpes de leur bonne tenue et remercions M. Maurel, le sympathique maire et toute la Commission des fêtes de Château-Arnoux du chaleureux et cordial accueil réservé à la musique de Sisteron.

Impôt sur le chiffre d'affaires et taxes d'abattage.

La perception des ces impôts aura lieu à la mairie les mardi 2 mercredi 3, jeudi 4 Juillet 1929 aux heures habituelles.

Impôts sur les automobiles.

La perception de cet impôt aura lieu à la mairie le lundi 1er Juillet aux heures habituelles.

Didot-Bottin.

Les personnes désireuses de faire l'acquisition du Didot-Bottin 1930 sont priés de s'adresser à la librairie Lieutier pour remplir les formalités d'adhésion et prendra connaissance des nouveaux prix.

Collège de Sisteron.

Nous apprenons avec plaisir les deux succès suivants : Chaillan, répétiteur, a été reçu à la session de juillet 1929 au certificat de Littérature de la Licence d'Italien.

M. Boichot, répétiteur, a été reçu au concours de l'Economat des Lycées.

Nos sincères félicitations.

Société de Chasse.

Dans sa réunion générale du 13 courant, la société de chasse de Sisteron, après avoir entendu et approuvé le rapport moral et financier, a procédé au renouvellement de sa Commission :

Ont été élus : président, M. Saury ; vice-président : MM. Paret Emile, Louis Léon ; secretaire, Ayasse ; trésorier, Levesque ; Commissaires, Allivons, Granchamp, Chaix, Meysson, Chastel.

Le président a fait connaître la situation créée aux Sociétés pour le droit de chasse dans les séries domaniales des forêts.

L'assemblée décide de donner 100 frs. de prime à tous agents verbalisateurs, pour délit de chasse sur n'importe quel terrain, sauf les forêts nationales.

Succès.

Nous sommes heureux d'apprendre le succès obtenu par Mlle Jane Pons au professorat des classes primaires des Lycées et Collèges. Nos félicitations à la jeune lauréate, ainsi qu'à ses parents.

Avis d'enquête.

Une enquête est ouverte dans la commune de Sisteron du 24 juin au 10 juillet 1929 inclus, sur la demande par laquelle la société d'énergie électrique du littoral méditerranéen, sollicite la concession par l'Etat, avec déclaration d'utilité publique, d'une distribution d'énergie électrique aux services publics dans les départements de Vaucluse, des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Aples-Maritimes.

Le dossier relatif à la dite enquête est déposé au secrétariat de la mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance et formuler leurs observations, tous les jours non fériés de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures.

ATTENTION !

C'est au numéro 21, Rue Droite, en face la Belle Jardinière qu'est transféré le Dépôt de la Teinturerie Niçoise.

Mme MARGAILLAN, dépositaire.

Articles de pêche en vente à la librairie-imprimerie Lieutier.

A LOUER à Saint-Barthélémy, **FERME**, quartier de l'Adrech, à 1 km. 500 de Sisteron. *S'adresser à* **M. BEC**, *chaussures, à Sisteron.*

Location d'Automobiles

Les taxis **Alibert** *ne font pas de réclame, mais vous présentent au* même prix qu'ailleurs *ses taxis Renault (4 et 6 places) les plus confortables de la région.*

TAXIS ALIBERT

6, Rue de Provence — SISTERON

(près le Grand Casino)

Téléphone 80.

A LOUER

magasin et appartements.

S'adresser à M. BEC, chaussures, Sisteron.

ŒUFS FRAIS GARANTIS

portant la date du jour de ponte

VIGNET VICTOR

aviculteur à St-Pierre-le-Bas, route de Salignac à 1900 mètres du Pont de la Baume.

A LOUER

VILLA MEUBLÉE

Cinq pièces, bien exposée, 2 kilomètres de la ville de Sisteron. Facilités de communication. — S'adresser au bureau du journal.

- Cabinet Dentaire -

A. SILVY

CHIRURGIEN - DENTISTE

Cabinet ouvert le Dimanche.

2, *Rue Paul Arène* — SISTERON.

Un véritable progrès

En médecine, les progrés sont incessants, aussi doit-on, parmi les découvertes récentes, signaler la poudre Louis Legras, qui calme, en moins d'une minute, les plus violents accès d'astme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites. Cette poudre merveilleuse a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition de 1900.

Une boîte est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

Etat-Civil

du 15 au 22 Juin 1929

PUBLICATIONS DE MARIAGES

NAISSANCES

Néant.

MARIAGES

Entre Gaston Henri-Roger Boichot, répétiteur à Sisteron et Anne-Marie Reynier s. p. à Sisteron.

DÉCÉS

Jean-Joseph Meyran, 44 ans, place de l'Eglise. -- Marie-Rose Aubert, Vve Briançon, rue Mercerie.

Etude de Me **Jean ESMIEU**
Notaire à SISTERON
Successeur de Me ROUBAUD
et gérant de l'étude de Me LABORDE.

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME AVIS

Suivant acte aux minutes de Me **Esmieu**, notaire à Sisteron, des vingt-neuf mai et sept juin mil-neuf-cent-vingt-neuf, enregistré au bureau de Sisteron le onze juin même mois folio 51, case 254, Monsieur **Moyne** Célestin François et Madame **Vésian** Marie-Magdeleine, son épouse, maîtres d'hôtel et propriétaires, demeurant à Sisteron, ont **VENDU**, à Monsieur **Poher** Raymond, cuisinier, et à Madame **Paret** Thérèze, son épouse, demeurant à Sisteron, le fonds de commerce d'Hôtel et Restaurant, connu sous le nom d'

Hotel-Restaurant de Provence

qu'ils exploitaient à **Sisteron**, route de Noyers, Numéro 2, dans un immeuble appartenant à M. Cassan, (insertion au bulletin officiel du 22 Juin courant No 38.564).

Opposition dans les dix jours de la présente insertion en l'étude de Me **Esmieu**, notaire à Sisteron, domicile élu.

J. Esmieu.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

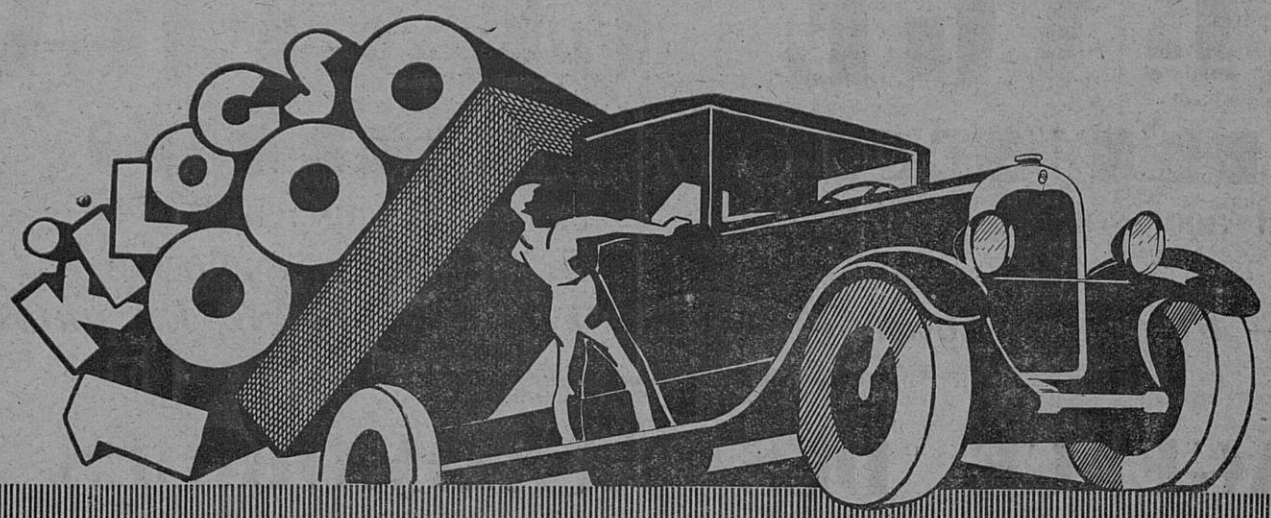

Au salon de l'Automobile - véhicules utilitaires - 15-25 novembre

LA 10 CV CITROËN C4

CHARGE UTILE

UNE TONNE

Spécialement construite pour le transport rapide de chargements pouvant atteindre 1.000 Kgs, la 10 CV CITROËN C-4 1 tonne possède, grâce à sa large voie (1 m 42), des carrosseries vastes, aptes à recevoir les marchandises les plus encombrantes.

Tous nos modèles sont vendus à crédit en 12 ou 18 mensualités

Son moteur puissant (4 cyl. 72 × 100) entraîne allégrement la voiture, dans les côtes les plus rudes et sur les chemins les plus mauvais. Sa robustesse à toute épreuve, sa faible consommation en font indiscutablement le mode de transport " poids lourd " le plus économique.

Demander le tarif complet à l'usine ou à ses 5.000 agents

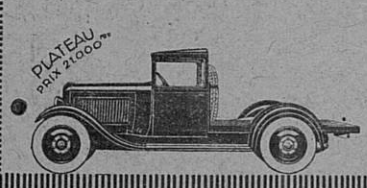

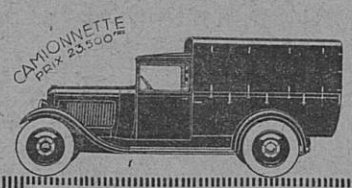

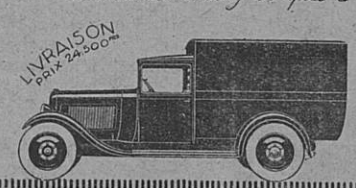

Société Anonyme André CITROËN, 143, quai de Javel - Paris (XV e)

— Francis JOURDAN — Avenue de la Gare — SISTERON —

Transports - Sable - Gravier
Vente de Fumier
Bois de chauffage scié ou non
PRIX MODERÉS

S'adresser

Joseph ANDINE

- 7 Rue de Provence - SISTERON

Les cafés, F. LATIL, en boite, sont en vente à Sisteron chez M. Paul Latil, épicier, route de Noyers.

GRANDS MAGASINS MODERNES
AUX
DAMES DE FRANCE
78, Boulevard Gassendi -:- DIGNE

Actuellement
Grande Vente Réclamé de Literie et Meubles

VENTE AU COMPTANT OU AVEC FACILITES DE PAIEMENTS

Représentants Régionaux :
Mme IMBERT, rue Saunerie, SISTERON
Mlle TRUCHET, rue de l'Eglise, LARAGNE.
Téléphone N° 48 — Chèq, postal 61.72

En vente à la Librairie LIEUTIER, Sisteron

BANQUE DES ALPES

société anonyme au capital de 5 millons
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon** (Ste-Catherine) **Veynes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE-du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts

Chez votre Libraire

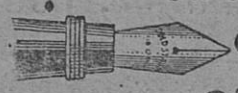

demandez

GOLD STARRY
"Le Stylo qui marche"
Nouveaux Modèles de Fabrication Française
FONCTIONNEMENT GARANTI

En vente à la librairie Lieutier

Draperies - Nouveautés - Confections
TISSUS ET LAINAGES

P. HONORÉ

PLACE DU MARCHE — **SISTERON** (*Basses-Alpes*)

SOLDES

Pendant la première semaine de Juillet, un lot important de confections pour Jeunes Filles et Dames : BONNETERIE, CHAPEAUX, ARTICLES D'ETE sera soldé à des prix très avantageux.

ELECTRICITE et MECANIQUE - AUTO -

C. FIASTRE père et fils
mécaniciens-spécialistes
TÉLÉPHONE 80

6, Rue de Provence
SISTERON (Basses-Alpes)
Registre du Commerce Digne 827

—o— **RÉPARATIONS** —o—

Dynamos — Magnétos — Accumulateurs

Equipement électrique de voitures

STOCK ACCUMULATEURS DININ

Fournitures pour autos et T. S. F — Agence RADIOLA

Revision et mise au point de Moteurs — Réparations — Stock Dunlop
Poste de Gonflage — Fourniture générales — Essence SCHELL — Huile, etc.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

AGENCE DES AUTOMOBILES

RENAULT

Pour chacun, le modèle de grande marque qui convient à ses besoins et à son budget.

les 6 CV.

Chassis nu industriel . . .	13 600 frs.
Carrosserie Commerciale, 400 kg. .	17.600 «
Conduite Intérieure, 4 places . .	19.900 «
Conduite Intérieure, 4 places, *Luxe*	21.500 «

Une gamme complète :
6 cv. — 8 cv. — 10 cv. — 15 cv. — etc.. etc... jusqu'au Camion 7 tonnes 1/2 primé par le *Ministère de la Guerre*.

LES SIX CYLINDRES MONASIX ET VIVASIX

RENAULT

MODÈLES 1929 LIVRÉS DÈS MAINTENANT

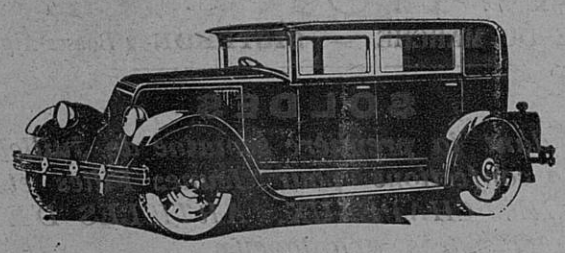

Les MONASIX et VIVASIX RENAULT 6 cylindres sont les voitures de tourisme qui répondent le mieux aux exigences du jour.

Leurs démarrages francs, leurs reprises nerveuses, leur souplesse de marche, leur douceur de direction, leur freinage inégalé grâce à leur servo-moteur de freinage, leur confort parfait, leur ont valu la faveur marquée des automobilistes avertis.

PRIX DES MODÈLES	MONASIX	VIVASIX
Torpedo	25.500 Fr.	35.500 Fr.
Conduite Intérieure	26.500 -	36.800 -
Berline	----------	36.800 -
Conduite Intérieure 7 places	----------	39.800 -

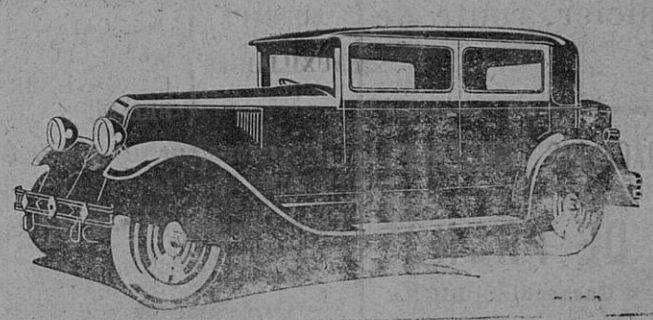

RENAULT, 53, Champs-Élysées - PARIS, et BILLANCOURT (Seine)

NOTA

Nous informons nos clients, propriétaires de voitures CITROEN, que notre atelier moderne avec son outillage perfectionné, demeure à leur entière disposition pour effectuer toute réparation aux meilleurs prix.

Parmi nos approvisionnements en *pièces de rechange*, pour les diverses marques d'autos possédées par nos nombreux clients, celui de CITROEN, que nous continuerons à conserver avec son assortiment complet, permettra toujours l'échange rapide de toutes pièces défectueuses.

Le Gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. Le Maire,

© VILLE DE SISTERON